L'habitat écologique

Patrick Piro

Nos habitations, dans lesquelles nous passons plus de la moitié de nos vies, font aujourd'hui partie des lieux les plus malsains que nous fréquentons. Sur fond de dérèglement climatique, de crise de l'énergie, mais aussi, désormais, d'alertes sanitaires, l'habitat écologique s'impose peu à peu. Retour au (petit) galop d'évidences ancestrales…

Une vie entre quatre murs ! La majeure partie de l'année, nous passons près de 90 % de notre temps dans des lieux clos travail, école, transports et facilement 60 % « à la maison ». Le domicile, ce havre synonyme de tranquillité et de sécurité garanties ? La réalité est plus prosaïque : nos logements sont devenus un motif d'inquiétude pour les politiques de santé publique. Pollutions chimiques, humidité, allergènes, bruit, rayonnements électromagnétiques, etc. sont des sources communes d'agression domestique, et font l'objet de recommandations spécifiques dans le plan national Santé-Environnement, adopté il y a un an, et dont une première évaluation vient d'avoir lieu.

En particulier, l'air intérieur de nos nids c'est une prise de conscience récente est généralement plus pollué qu'à l'extérieur ! Un Observatoire de la qualité de l'air intérieur a même vu le jour, il y a quatre ans (1). Aux composants néfastes, et hélas habituels, du bol d'air extérieur qui s'immisce dans les locaux (2) s'ajoute une sournoise petite chimie domestique que nous n'avons guère conscience d'héberger. Trois sources principales de pollution ont été identifiées. Tout d'abord, les appareils à combustion mal réglés (à fioul, charbon ou gaz), susceptibles de produire du monoxyde d'azote (gaz inodore et incolore, mortel) ou du dioxyde d'azote (dommages respiratoires) périls anciens, mais toujours d'actualité.

Ensuite, et surtout, des menaces plus récentes montent en puissance : les produits utilisés dans la construction du bâtiment et le mobilier, comme les (anciennes) peintures au plomb, cause de saturnisme, les composés organiques volatiles (COV, qui entrent dans la composition des colles, vernis, peintures, produits de traitement du bois, etc.) ; des formaldéhydes (dans les produits cosmétiques) (3) ; ou des fibres (laines isolantes, etc.), provoquant des affections allant de l'irritation des muqueuses et la gêne respiratoire à des intoxications du système nerveux ou des cancers. Une étude a récemment montré que la qualité de l'air intérieur était parfois pire à la campagne qu'en zone urbaine. Responsables : les produits phytosanitaires agricoles que certains utilisent pour des besoins domestiques !

Enfin, apparemment moins agressive, mais de plus en plus problématique : l'humidité. Elle favorise le développement de colonies de millions d'acariens (minuscules arachnides nichés dans les matelas, tapis, rideaux), responsables en partie de la croissance régulière des allergies depuis vingt ans, et des moisissures, dont certaines toxines pourraient provoquer des atteintes neurologiques.

Depuis la crise pétrolière de 1974, les normes de construction se sont durcies, imposant des objectifs d'isolation thermiques régulièrement renforcés. Résultat : les méchantes entrées d'air parasites ont disparu, et, avec elles, la ventilation des logements ! D'autres normes fixent certes des obligations pour le renouvellement de l'air intérieur, mais elles n'inversent pas la tendance à l'augmentation des taux d'humidité des logements, qui peuvent osciller entre 30 et 70 %, jusqu'à 100 % dans les pièces humides (cuisine, salle d'eau). Commentaire d'Alain Liébard, architecte spécialisé dans la construction écologique : *« La majeure partie de la profession a appris à construire d'excellentes bouteilles thermos ! »*

Lire l'ensemble de notre dossier dans Politis n° 857

(1) Tél. : 01 46 47 79 62, site : www.air-interieur.org

(2) Oxydes d'azote, ozone, composés organiques volatiles, hydrocarbures, particules fines des diesels, aujourd'hui beaucoup plus largement issues des pots d'échappement que des cheminées d'usines.

(3) Greenpeace (01 44 64 02 02) publie un guide « Vigitox » des produits domestiques toxiques sur son site, www.greenpeace.fr/vigitox